

# Intégrer la biodiversité dans les projets de construction et de réhabilitation

Formation de 1 jour (7 heures) - 8h45-17h30

16 juin 2017

## Objectifs de la formation

- ▲ Acquérir les connaissances et l'argumentaire pour une approche globale du vivant
- ▲ S'approprier les méthodes et les techniques de prise en compte de la biodiversité
- ▲ Intégrer la nature et le vivant dans les projets de construction et de réhabilitation

## Programme détaillé

### Contexte de la biodiversité urbaine

- Définitions, enjeux, contexte, stratégies nationale et régionale, acteurs concernés
- Actions possibles, intérêts et points de vigilance
- Impacts économiques, environnementaux et sociaux

### Prise en compte de la biodiversité à chaque étape du projet

- Conception : planification initiale (choix du site, diagnostic écologique, conception architecturale)
- Construction : pratiques innovantes et approche globale, impacts sur chantiers
- Exploitation : entretien et gestion (eau, espaces extérieurs, déchets, usage social, ...)
- Déconstruction : biodégradabilité et fin de vie
- Retours d'expérience de l'étude d'opportunité à la déconstruction

### Outils adaptés au secteur du cadre de vie bâti

- Guides méthodologiques et pratiques, structures et personnes ressources en régions
- Recommandations prioritaires et points d'attention

### Vérification des acquis et évaluation de la session

## Publics concernés

Maîtres d'ouvrage, bailleurs, agents de collectivité, chargés d'opération, AMO, SEM, syndicats d'énergie, animateurs et conseillers, élus et décideurs, ...

Maîtres d'œuvre, architectes, bureaux d'études, économistes, consultants, agents immobilier, diagnostiqueurs, professionnels du bâtiment, formateurs, ...

## Approche pédagogique

Présentations théoriques, échanges, analyses de retours d'expérience, exercices et témoignages. Tous les participants bénéficieront des supports pédagogiques, outils et documentation.

## Effectif

12 à 20 participants maximum.

## Lieu

Dijon (21) - *Délocalisation possible à la demande.*

**Prix** | **260 € nets de taxes** (organisme non soumis à la TVA).  
*Remise d'une attestation de présence, d'une facture acquittée et d'une attestation de fin de formation.*

**Pour financer  
votre formation,  
des aides existent.**

- Le coût de la formation peut être partiellement pris en charge par votre **OPCA** (Organisme Paritaire Collecteur Agréé).
- Formation éligible au titre de l'obligation de formation continue des architectes.
- Formation éligible « crédit d'impôt pour la formation du chef d'entreprise » Code Général des Impôts, article 244 quater M.

**Contact** | **Philippe MERAT**, 03 80 59 59 66, [formation@bourgogne-batiment-durable.fr](mailto:formation@bourgogne-batiment-durable.fr)

## INSCRIPTION

(Obligatoire avant le 2 juin 2017)

Pour vous inscrire, deux méthodes :

- > En ligne : <http://formations2017.bourgogne-batiment-durable.fr>
- > En nous retournant le bulletin d'inscription ci-dessous par courriel à [formation@bourgogne-batiment-durable.fr](mailto:formation@bourgogne-batiment-durable.fr) ou par courrier à : Bourgogne Bâtiment Durable - Tour Elithis - 1C Boulevard de Champagne - 21 000 DIJON

### BULLETIN D'INSCRIPTION

#### Intégrer la biodiversité - 16 juin 2017

Organisme / Structure :	_____
Adresse :	_____
Nom, prénom du stagiaire :	_____
Fonction ou qualification :	_____
Téléphone (ligne directe) :	_____
Courriel :	_____

Je souhaite réserver le déjeuner (restaurant à proximité du lieu de formation, à régler sur place) **OUI**  **NON**

**Je joins un chèque de 260,00 €** à l'ordre de « Bourgogne Bâtiment Durable » et je recevrai une facture en retour.  
*Pour les collectivités territoriales souhaitant régler par virement, merci de prendre contact avec nous au 03 80 59 59 60.*

**Convention de formation** : une convention de formation sera établie suite à votre inscription et sera envoyée à votre structure. Votre inscription définitive et votre participation sera réputée acquise dès que Bourgogne Bâtiment Durable aura réceptionné la convention de formation remplie et signée par la personne de votre structure habilitée à passer commande.

**Bon pour accord, fait à** ..... **le** ..... **Signature et cachet** :